

Membres élus présents :

M. BALDRAN, M^{me} HIRSCH, M. BRAZIER, M^{me} LE DUS, M. LE GUIENNE, M^{me} RAMELET-LEMASSON, M. QUEIROS CONDE, S. EUILLET, M^{me} COLOMBIER, M^{me} CALLIES, M. BATOUFFLET, M^{me} SOREL, M. LEBOULANGER, M^{me} PICOT, M^{me} BOUGAN, M. MOINGEON, M. DUROCHER, M^{me} NANTIER, M. DUPEYRON

Procurations :

M. LESELLIER donne procuration à M. BATOUFFLET
M. DE KEANEL donne procuration à M. BATOUFFLET
M. SAUNIER donne procuration à P-L. SAUNIER
M. DAVENNE donne procuration à D. QUEIROS CONDE

Membres Invités présents :

S. BRETTE Vice-président Patrimoine et Transition Écologique, M. DESHAYES – Chef de département CS, M. JAILLOT – Chef de département TC, D. LAUTRU – Chef de département GEII, F. PABLO – chef de département GMP, M. GUIMEZANES – Chef de département GEA, M^{me} MAZZUCHELLI – Responsable Administrative, R. POYER – Chef de service technique, moyens généraux/hygiène et sécurité, V. PINA – Responsable LP.

INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- **Nouveau membre**

Le conseil est heureux d'accueillir en son sein Mme Denise HIRSCH, membre du conseil municipal de Ville d'Avray.

- **Présidence**

M. BATOUFFLET informe le conseil de l'élection de M. Philippe GERVAIS-LAMBONY à la présidence de l'Université.

- **CFA/CFP**

M. BATOUFFLET rappelle que la réforme de la formation professionnelle a un impact très important sur les formations en particulier sur les formations en apprentissage. L'IUT est partenaire de 3 CFA, le CFA Union, le CFA Sup2000 et l'INFL. De plus, la situation de crise sanitaire aura des répercussions sur l'apprentissage, une baisse des contrats d'apprentissage est attendue à hauteur de 20%, ce qui aura un impact direct sur notre modèle économique. L'IUT dépend en grande partie des ressources liées à l'apprentissage.

M. BATOUFFLET rappelle les annonces du Ministère concernant les apprentis et la réversion aux entreprises d'une aide exceptionnelle et immédiate à l'embauche à hauteur de 5000€ pour l'engagement d'un mineur et de 8000€ pour un adulte. Des difficultés de recrutement persisteront cependant.

V. RAMELET-LEMASSON précise que cette aide financière concerne sans condition les entreprises de moins de 250 salariés. Pour les entreprises de plus de 250 salariés, le taux d'alternant doit être de 5%. Concernant AIR France ce taux ne peut être atteint et par conséquent AIR France ne peut bénéficier de cette aide et a largement réduit la campagne de recrutement des apprentis. Beaucoup d'entreprises se trouvent dans cette situation.

M. BATOUFFLET rappelle les 2 conventions en cours avec le CFP Union et CFP Sup2000. Ces conventions ont pour but le soulagement des équipes pédagogiques et administratives de l'IUT et une simplification budgétaire et financière.

- **Rentrée 2020**

M. BATOUFFLET annonce que la rentrée 2020 sera soumise aux préconisations sanitaires. La rentrée pour l'IUT est maintenue à début septembre. Une note a été rédigée et se trouve en annexe 1.

Il est prévu de réaliser les CM d'amphi à distance.

Des tablettes sont en cours d'achats. Le service financier doit faire le point avec le fournisseur.

Le port du masque sera obligatoire dans tous les espaces intérieurs si la distance d'1 mètre ne peut être respectée. Pour les cours de TD les mesures de surface doivent être réalisées pour déterminer la capacité d'accueil.

A. PICOT demande quelles sont les possibilités si un enseignant estime qu'il y a un risque pour sa santé.

M. BATOUFFLET répond qu'il n'obligera aucun enseignant à dispenser ses cours en présentiel.

A. PICOT regrette que le port du masque ne soit pas obligatoire en toute circonstance.

- **Référent Relations Internationales**

M. BATOUFFLET informe que X. LEMAIRE, enseignant en anglais au GEII a été nommé référent relations internationales pour l'IUT.

APPROBATION DU PV DE SEANCE DU 05/06/2020

Le procès verbal de séance du 05/06/2020 est soumis à l'approbation du conseil :

19 présents – 4 procurations

Résultat du vote : 0 abstention – 23 pour

Le procès verbal de séance du 05/06/2020 est approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SITE DE VILLE D'AVRAY

S. BRETTE présente le projet solaire photovoltaïque qui a pour objectif de développer en toiture des bâtiments E&A1 une centrale PV de 100kWc en autoconsommation.

Ce projet se place dans un contexte de développement des énergies renouvelables et d'un appel à projet en cours de la région Ile de France.

Une étude de faisabilité a été réalisée sur le potentiel d'autoconsommation, le potentiel solaire et le modèle économique.

Le site de Ville d'Avray étant un important consommateur d'électricité une production locale peut être intégralement ou quasi intégralement consommée. Un autre intérêt est de réduire les achats d'énergie externes.

Les conclusions préconisent de limiter la centrale à 100kWc.

Départ D. HIRSCH

AVIS SUR L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE ZIGUINCHOR

D. LAUTRU présente l'accord-cadre de coopération avec l'université de Ziguinchor.

Dans le cadre du projet Lueur d'Espoir cette convention a pour objectif de cadrer les échanges d'étudiants et d'enseignants.

L'accord-cadre est soumis au vote du conseil :

18 présents – 4 procurations

Résultat du vote : 1 abstention – 21 pour

L'accord-cadre de coopération est approuvé à l'unanimité.

AVIS SUR L'ACCORD-CADRE DE COLLABORATION AVEC LE CÉGEP DE SHERBROOKE

M. JAILLOT présente l'accord-cadre de collaboration.

Cet accord-cadre a pour objectif de formaliser les modalités d'échanges d'étudiants entre l'IUT et le CEGEP de Sherbrooke.

L'IUT de Ville d'Avray et le Cégep de Sherbrooke s'engagent réciproquement à accueillir des étudiants de l'établissement signataire de la présente entente, pour la validation d'unités de formation réalisées dans l'établissement hôte.

L'accord-cadre est soumis au vote du conseil :

18 présents – 4 procurations

Résultat du vote : 1 abstention – 21 pour

L'accord-cadre de collaboration est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

► BDE LA PISTE NANTERRE (GEA/CS)

Demande annuelle de fonctionnement : 5 424,17€

Après discussion, une subvention à mi-parcours de 2 000€ est proposée.

La proposition est soumise au vote du conseil :

18 présents – 4 procurations :

Pour : 22

La subvention de 2 000€ est accordée.

► **BDE TOGETHER CONNECTED TC**

Demande annuelle de fonctionnement : 500€

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 22

La subvention de 500€ est accordée.

► **DEMANDE BDE OLD BAR'HELL**

Le BDE de Ville d'Avray a rencontré de difficultés financières cette année et n'a pas pu finaliser le week-end d'intégration faute de participants.

Le BDE demande à titre exceptionnel une subvention de 450€ permettant de rembourser les derniers étudiants ayant avancé les frais.

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 22

La subvention de 450€ est accordée.

► **PROJET ALTICIADES – Département TC**

Les Alticiades sont un challenge Inter-départements TC, organisé par l'Assemblée des chefs de département TC, réseau TC France. Elles se déroulent tous les ans pendant 4 jours en janvier dans une station de montagne autour de 4 épreuves destinées à mettre les étudiants en situation de concurrence sur des aspects principalement commerciaux.

Demande de subvention : 1 200€ relatifs aux frais de transport

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 22

La subvention de 1 200€ est accordée.

► **PROJET VOLTAIRE – Département TC**

Demande annuelle de fonctionnement : 1016.67€

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 18
Abstention : 4

La subvention de 1016.67€ est accordée.

► **MECAVRAY**

Demande annuelle de fonctionnement : 600€

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 22

La subvention de 600€ est accordée.

► **DEMANDE RCVA**

Demande annuelle de fonctionnement : 5 000€

La demande est soumise au vote du conseil :
18 présents – 4 procurations :
Pour : 22

La subvention de 5 000€ est accordée.

CALENDRIER DES CONSEILS 2020/2021



Calendrier 2020-2021 IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre

Validé au Conseil d'IUT du 05 juin 2020

Départements	Pré-rentree + Heure	Rentree Scolaire + Heure	VACANCES				Stages	
			Toussaint * Samedi 17 octobre 2020 au lundi 02 novembre 2020	Noël * Samedi 19 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021	Hiver * samedi 13 février 2020 au lundi 01er Mars 2021	Printemps * samedi 17 avril 2021 au lundi 03 mai 2021	Début	Fin
INFO COM								
DUT MDL 1 ^{ère} année	03/09/2020 14h	07/09/2020 9h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 22/02/2021	17/04/2021 au 03/05/2021	10/05/2021	04/06/2021
DUT MDL 2 ^{ème} année	Pas de Pré-rentree	07/09/2020 9h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 22/02/2021	pas de vacances	05/04/2021	28/05/2021
DUT Année Spéciale	03/09/2020 14h	07/09/2020 9h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 22/02/2021	pas de vacances	05/04/2021	11/06/2021
LP Librairie	31/08/2020 9h (INFL)	31/08/2020 14h (INFL) 08/09/2020 9h (IUT)	Alternance jusqu'au 30/08/2021					
LP Bibliothèque	07/09/2020 14h30	06/09/2020 9h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	pas de vacances	pas de vacances	16/02/2021	28/05/2021
GEA								
DUT GEA 1 ^{ère} année FI		07/09/2020	24/10/2020 au 2/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	17/04/2021 au 03/05/2021	31/05/2021	26/06/2021
DUT GEA 1 ^{ère} année FA		04/09/2020	Alternance jusqu'au 3/09/2021					
DUT GEA 2 ^{ème} an. FI		07/09/2020	24/10/2020 au 2/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	pas de vacances	12/04/2021	18/06/2021
DUT GEA 2 ^{ème} an. FA		04/09/2020	Alternance jusqu'au 3/09/2021					
LP REVCO		08/09/2020	Alternance jusqu'au 7/09/2021					
CS								
DUT CS 1 ^{ère} année	07/09/2020 matin	08/09/2020	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	24/04/2021 au 03/05/2021	Stage 1 : 23/11/2020 matin Stage 2 : 12/04/2021 matin	Stage 1 : 22/01/2021 soir Stage 2 : 18/06/2021 soir
DUT CS 2 ^{ème} année	07/09/2020 après-midi	08/09/2020	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 22/02/2021	17/04/2021 au 03/05/2021	Stage 3 : 30/11/2020 matin	Stage 3 : 19/03/2021 soir
GEII								
DUT GEII 1 ^{ère} année		03/09/2020 14h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	17/04/2021 au 03/05/2021		
DUT GEII 2 ^{ème} année FI		03/09/2020 9h	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	pas de vacances	12/04/2021	18/06/2021
DUT GEII 2 ^{ème} année FA		07/09/2020 10h	Alternance jusqu'au 10 septembre 2021					
LP EAS		07/09/2020 8h	Alternance jusqu'au 3 septembre 2021					
LP MHR		07/09/2020 14h	Alternance jusqu'au 3 septembre 2021					
LP IZAP		07/09/2020 14h	Alternance jusqu'au 3 septembre 2021					
GMP								
DUT GMP 1 ^{ère} année FI	01/09/2020 à 13h30	02/09/2020 à 8h00	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	17/04/2021 au 03/05/2021	pas de stage	pas de stage
DUT GMP 1 ^{ère} année FA	01/09/2020 à 8h00	07/09/2020 à 8h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
DUT GMP 2 ^{ème} année FI	01/09/2020 à 8h00	01/09/2020 à 9h00	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	pas de vacances	05/04/2021	11/06/2021
DUT GMP 2 ^{ème} année FA	Pas de Pré-rentree	14/09/2020 à 8h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
LP SAS	07/09/2020 à 8h00	07/09/2020 à 9h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
GTE								
DUT GTE 1 ^{ère} année FI		02/09/2020 à 8h00	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	17/04/2021 au 03/05/2021		
DUT GTE 1 ^{ère} année FA	01/09/2020 à 14h00	07/09/2020 à 8h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
DUT GTE 2 ^{ème} année FI		02/09/2020 à 14h00	24/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	En stage	05/04/2021	25/06/2021
DUT GTE 2 ^{ème} année FA		14/09/2020 à 8h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
LP PAS	07/09/2020 à 8h00	07/09/2020 à 9h00	Alternance jusqu'au 31/08/2021					
LP MEE		21/09/2020 14h00	Alternance jusqu'au 17/09/2021					
LP MGB		21/09/2020 9h30	Alternance jusqu'au 17/09/2021					
TC								
DUT TC 1 ^{ère} année	03/09/2020 à 10h	07/09/2020 à 8h30	17/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2021	17/04/2021 au 03/05/2021	11/01/2021	06/02/2021
DUT TC FI 2 ^{ème} année	03/09/2020 à 14h	07/09/2020 à 8h30	17/10/2020 au 02/11/2020	19/12/2020 au 04/01/2021	13/02/2021 au 01/03/2022	En stage	12/04/2021	12/06/2021
DUT TC FA 2 ^{ème} année	03/09/2020 à 14h	07/09/2020 à 8h30	Alternance jusqu'au 31/08/2021					

* Fin des cours - Reprise des cours

** sous réserve de modification

DATE DE JURY DUT
Jury fin de semestre 1 et 3 : 02/02/2021
Jury fin de semestre 2 et 4 : 01/07/2021 (date susceptible d'être repoussée en fonction du déroulement de l'année)

QUESTIONS DIVERSES

- S. EUIILLET alerte le conseil sur la situation des départements GEA et CS qui se retrouvent sans leurs secrétariats pédagogiques à la rentrée 2020 suite à une mutation et un congé maternité.

F. MAZZUCHELLI répond que des échanges ont lieu avec les chefs de départements. Les fiches de postes sont diffusées et affichées au pôle emploi, à la BIEP et sur le site de Nanterre. Un entretien est déjà prévu demain.

- M. GUIMEZANES demande quand doivent être validés les livrets pédagogiques. Des modifications de volumes horaires sont prévues pour le DUT GEA.

M. BATOUFFLET répond que ce sujet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du conseil d'IUT du 22/09/2020.

- M. JAILLOT demande ce qu'il en est de la certification anglaise obligatoire prévu dans le nouvel arrêté licence.

M. BATOUFFLET répond que contact doit être pris ce jour. Ce sujet pourra être mis à l'ordre du jour du prochain conseil de direction.

- F. DESHAYES fait part des problèmes de messageries rencontrés ces derniers temps.

M. BATOUFFLET répond que bascule de la messagerie OBM vers la solution OpenPaas a engendré un dysfonctionnement important des messageries. Face aux difficultés rencontrées, l'université a été contrainte de revenir à la solution antérieure, OBM. Il a été décidé dans les instances de juillet de poursuivre la concertation avec le prestataire OpenPaaS afin d'être en mesure de procéder à la migration de la messagerie fin octobre si toutes les assurances sont fournies par le prestataire sur le succès de cette opération. Si OpenPaaS n'est pas en mesure de garantir le bon déroulement de l'opération, le débat sur le choix du prestataire de messagerie pour les personnels de l'université sera rouvert.

- N. NANTIER informe que suite à la visite du bâtiment Éphémère III, une absence de sécurisation pour les piétons et personnes en situation de handicap a été constatée au niveau du chemin allant du bâtiment vers la gare. Cette sécurisation est-elle prévue ?

F. MAZZUCHELLI répond que cette question devra être posée au CHSCT de l'université.



Guide d'adaptation de la rentrée 2020

A DESTINATION DES ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS,
PERSONNELS SOUTIEN AUX FORMATIONS,
RESPONSABLES DE SERVICE

Table des matières

<u>Introduction : Contexte pédagogique contraint à la rentrée 2020</u>	<u>2</u>
Adaptation des enseignements à un contexte de pandémie.....	3
I- Les principes de l'adaptation à des conditions de distanciation à la rentrée 2020.....	3
<u>Les principes proposés.....</u>	<u>3</u>
II- Reconnaissance de l'engagement des enseignants dans les adaptations pédagogiques	3
III- Achat d'équipements informatiques et audiovisuels	4
Choisir les formats d'hybridation	4
1- Les différents formats d'hybridation.....	4
2- Les principales recommandations issues des retours d'expériences.....	6
3- Aménagements pédagogiques.....	6

Introduction : Contexte pédagogique contraint à la rentrée 2020

La rentrée 2020-2021 s'annonce être une rentrée spécifique puisque les conditions sanitaires dans lesquelles celle-ci se déroulera sont encore inconnues à ce jour mais nous nous devons d'anticiper la préparation des premiers mois de cette prochaine année. Le conseil scientifique estime que l'apparition d'une seconde vague épidémique «et notamment à l'approche de l'hiver, est extrêmement probable» (avis du 22 juin). Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle version de la circulaire évolutive du MESRI décrivant les conditions sanitaires liées au COVID applicable à la rentrée à consulter via le lien suivant https://services.dgesip.fr/fichiers/Circulaire_-_Orientations_pour_les_operateurs_MESRI_relatives_a_la_preparation_de_la_rentree_universitaire_2020.pdf

Dans le cas où les conditions sanitaires de la rentrée sont celles d'aujourd'hui c'est-à-dire 1m entre chaque personne ou port du masque obligatoire, nous proposons de **favoriser le présentiel avec une régulation du nombre d'étudiants sur les campus (50% objectif visé)**. Nous allons brièvement expliciter les raisons de ce choix et les propositions de régulation.

- Plusieurs raisons nous conduisent à cette proposition de **présentiel prudentiel** :
 - o il nous semble important de remettre au centre la relation présenteielle enseignant-étudiant favorisant la transmission des connaissances et compétences.
Pour autant, il faut être conscient des difficultés qu'impose le respect des conditions sanitaires.
 - o Les masques, portés par tous pendant une période longue (plusieurs heures par jour), rendent inconfortables les conditions d'apprentissage et limitent la spontanéité des échanges.
 - o L'accès aux lieux tiers comme les restaurants universitaires, les bibliothèques, les différents services administratifs sera régulé et donc non accessible au flux habituel d'étudiants sur les créneaux horaires classiques.
 - o Le nettoyage et l'aération des locaux peuvent constituer des contraintes difficiles à respecter
- Afin de réduire le nombre d'étudiants présents simultanément, différentes solutions d'aménagement sont proposées :
 - o Priorisation d'un présentiel significatif pour les étudiants de DUT1, ainsi que les étudiants en difficulté (il appartiendra à chaque responsable de formation d'identifier les étudiants concernés).
 - o Intégration d'un mode hybride présentiel - distanciel (voir ci-dessous différents formats d'hybridation). Cela permettra aussi d'une part de préparer une éventuelle seconde vague. Dans le cas où les conditions sanitaires seraient durcies, ce travail d'anticipation permettra aux enseignants et aux personnels de s'adapter dans de meilleures conditions que celles vécues ces derniers mois.

Dans une organisation où le présentiel sera une priorité, la mise en ligne de ressources pédagogiques et l'utilisation d'applications numériques pourraient être valorisées au-delà de la période concernée pour renforcer et faciliter l'autonomie et les apprentissages des étudiants.

Adaptation des enseignements à un contexte de pandémie

I- Les principes de l'adaptation à des conditions de distanciation à la rentrée 2020

Les principes proposés

L'organisation de la distanciation physique s'accompagne de formats d'hybridation présentiel - distanciel facilitant les apprentissages et l'assimilation des connaissances par les étudiants, en adaptant les contenus et les ressources, en tenant compte des conditions d'accueil possibles dans les locaux, et en tenant compte également des équipements matériels informatiques et audiovisuels disponibles pour les étudiants comme pour les enseignants.

Ainsi, les principes essentiels devant guider les choix effectués par les responsables de formation en coordination avec la direction de l'IUT, tout en respectant les conditions sanitaires consistent à :

- Le présentiel, ne pouvant couvrir la totalité des enseignements, sera prioritaire pour les enseignements qui favorisent les fortes interactions entre enseignants et étudiants (éviter sans doute les cours magistraux en amphis ou grande salle, privilégier pour les interactions les Cours/TD, TP en petits groupes et l'utilisation des amphis pour des groupes de TD)
- Ne pas remplacer systématiquement ce qui aurait été du présentiel par du distanciel synchrone (voir guide hybridation). Le temps d'attention et d'assimilation sous forme de cours/TD synchrone est moindre.
- Organiser un emploi du temps intégrant les temps de travail distants des étudiants. Lors de l'utilisation du distanciel, il faut anticiper les temps de transports pour proposer du présentiel dans la même journée (cette solution n'est pas à préférer). Une durée de 2h semble être la bonne jauge.
- Ne pas dédoubler ou plus les enseignements en multipliant les séances de présentiel ou de distanciel synchrone en petits effectifs. Ce ne sera pas possible.
- Organiser un accueil et un démarrage des enseignements en présentiel ou avec présentiel très important pour les étudiants de DUT1, dans les 1ères semaines notamment, afin de faciliter leur intégration et la compréhension des attendus
- Suivre plus spécifiquement des étudiants en difficulté (fragilité financière et sociale ...).
- Choisir les critères de présence des étudiants, soit par rotation, soit en fonction de leurs conditions d'études, de santé, de logement et d'équipement et de volontariat, des contraintes de l'enseignement, etc...
- Cibler une présence régulée des étudiants en accord avec les règles de distanciation de la circulaire ministérielle et toutes les contraintes logistiques associées (conditions d'accès à la restauration, au transport et règles sanitaires de nettoyage et d'aération des locaux).

II- Reconnaissance de l'engagement des enseignants dans les adaptations pédagogiques

Il faut partager le constat d'un manque de temps des enseignants et de la nécessité de contrôler le coût et surcoût, donc la soutenabilité globale, avec un contexte d'incertitudes sur certaines ressources propres.

Quelle que soit la situation en 2020-2021, les services des enseignants et enseignants-chercheurs seront prévus sur la base du déroulement en présentiel des maquettes 2020-2021.

La période d'hybridation présentiel/distanciel s'appuie sur une répartition de temps synchrone et

temps asynchrone entre enseignants et étudiants qui permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'un temps de préparation de ressources, correction de travaux.

III- Achat d'équipements informatiques et audiovisuels

L'IUT défend l'obtention de moyens spécifiques auprès de l'Université, des CFA, du rectorat et du MESRI et mobilise d'ores et déjà des moyens financiers propres pour anticiper l'achat d'équipements à partir des besoins exprimés par les formations pour mettre en œuvre une hybridation partielle :

- Mise à niveau des salles de cours équipées pour captation/diffusion vidéo et visioconférence

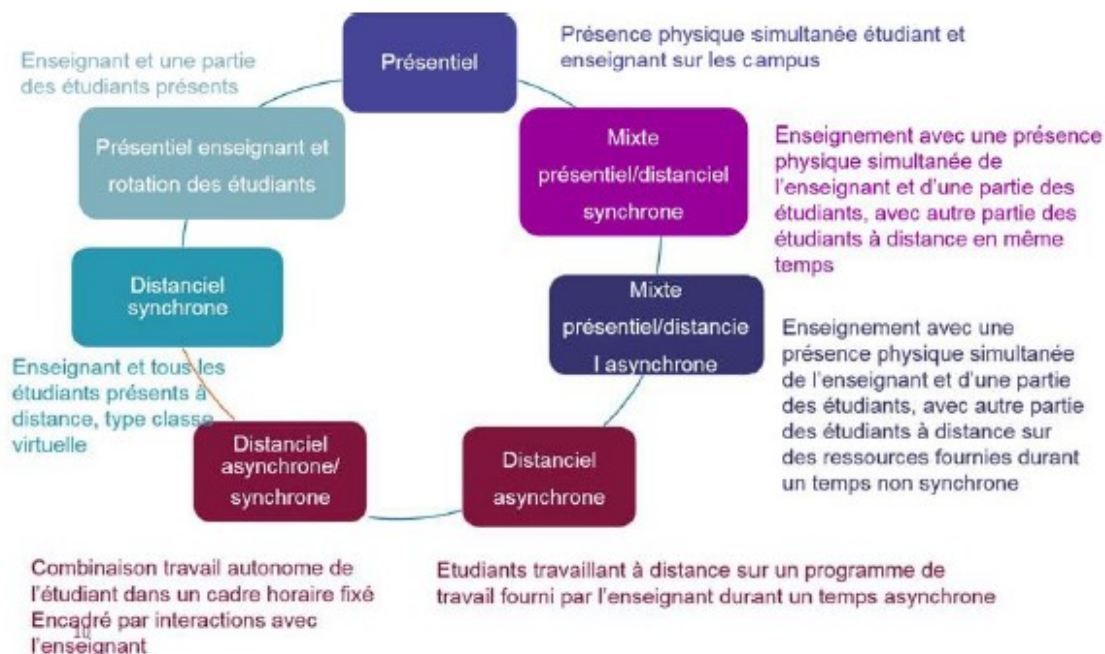
Achat de tablettes graphiques

Choisir les formats d'hybridation

1- Les différents formats d'hybridation

Ci-dessous, la proposition de définitions des termes utilisés pour caractériser les différents types d'enseignement avec différentes formes d'interactions et/ou de présence physique des étudiants :

- **présentiel** : l'enseignant et les étudiants sont présents dans le même lieu et dans un temps donné de manière simultanée
- **Formation en distanciel** : toutes les séances des enseignements sont à distance;
- **distanciel synchrone** : l'enseignant travaille de manière simultanée avec les étudiants restés à distance
- **distanciel asynchrone** : l'étudiant travaille à distance selon un plan de travail et de ressources pédagogiques fournis par l'enseignant de manière non simultanée
- **modèle hybride** : des séances en présentiel et d'autres à distance synchrone ou asynchrone mais indépendante des séances en présentiel;
- **modèle comodal** : la séance est proposée en même temps en présence et à distance;
- **modèle mixte** : à la fois hybride et comodal;



Le présentiel doit privilégier l'interaction enseignant-étudiant et le maintien du lien social et des échanges entre étudiants, étudiants et l'établissement, ...

La « mesure » du distanciel – La réflexion à mener dès maintenant dans les équipes pédagogiques doit apporter une réponse à la question suivante : quelle est la part du présentiel absolument nécessaire et la part du distanciel possible ?

Plusieurs questions doivent ainsi être posées :

- **Selon la nature des enseignements** : CM/TD/TP. Le distanciel peut, par exemple, être privilégié pour les formats par nature moins interactifs (de type CM). Mais plus généralement, au sein d'un même enseignement (CM, TD ou TP), certaines heures pourraient être effectuées à distance (par exemple des TD en mode projet, ou des séquences reposant sur le modèle de la classe inversée). Peut également être envisagé un cours se déployant, avec captation vidéo, dans une première salle et retransmission dans une seconde salle.
- **Selon les profils ou besoins des étudiants** : l'hybridation se pose en des termes différents pour des étudiants qui n'ont pas de difficultés d'accès et d'usage du numérique pour apprendre, des étudiants à besoins spécifiques (salariés, sportifs de haut niveau, étudiants en situation d'handicap...) ou en difficulté scolaire.
- **Selon l'avancement des étudiants dans leur cursus de formation** : l'hybridation peut prendre des formes diverses selon que les étudiants sont plus ou moins avancés dans leur cursus et ont déjà plus ou moins appris à travailler en autonomie.
- **Selon les modalités de formation** : les différents publics (formation initiale, formation en apprentissage, formation continue) ont des besoins de flexibilité (et donc notamment d'hybridation) différents.
- **Selon les types de diplômes** : l'hybridation peut être mise en œuvre de façon spécifique pour les Licences, les Masters, les DUT, les Licences professionnelles, etc.
- **Selon l'évolution des conditions sanitaires** : la question de l'hybridation (qui est la priorité à ce stade) se posera peut-être de façon très différente au semestre 1 et au semestre 2.
- **Selon la nature du distanciel** : pour sa partie numérique, l'hybridation peut revêtir un très grand nombre de formats, en cohérence avec les objectifs pédagogiques : documents déposés sur une plate-forme, vidéos asynchrones, classes virtuelles, webinaires, tutorat à distance, etc. La liberté pédagogique s'exerce dans toute sa diversité en présentiel comme à distance.

2- Les principales recommandations issues des retours d'expériences

Travaux pratiques :

- Utiliser la simulation si cela est possible,
- Utiliser des TP virtuels s'ils existent,
- Réaliser les TP en présentiel avec masque, et/ou binôme composé d'un étudiant présent pendant que l'autre est distant et travaille sur la mise en forme des résultats et la préparation d'un compte-rendu.

Cours : les cours magistraux descendants notamment en grand groupe peuvent être en priorité remplacés par du travail à distance, synchrone ou asynchrone.

Un point de vigilance concerne la combinaison d'étudiants en présentiel et à distance en synchrone sur des cours : cela nécessite un mode d'animation spécifique qui ne se prête pas à toutes les tailles de groupe, de cours, de niveau et peut également nécessiter l'utilisation d'équipements numériques spécifiques.) pour permettre la vue à distance du tableau utilisé avec le groupe en présentiel. En outre, cela suppose des conditions de connexion stables pour tous.

Travaux dirigés : c'est le type d'enseignements pour lequel il faut maximiser les interactions. Cela peut se faire avec certains étudiants en présentiel et des travaux à distance pour les autres étudiants selon un plan de travail fourni par l'enseignant et des temps d'échange à distance. Il peut être proposé une rotation des étudiants pour assurer l'équité entre tous en tenant compte cependant de la priorisation des publics.

Pour optimiser les temps d'échange efficace avec les étudiants à distance, différents modes d'organisation sont à explorer : par exemple regrouper plusieurs groupes de TD dans certaines séances de manière synchrone. Il est alors possible d'avoir un premier temps de lancement des activités pour l'ensemble des étudiants à distance, puis de laisser les étudiants travailler en autonomie ou de les positionner dans des salles virtuelles différentes pour échanger en petits groupes avec eux et enfin de repositionner tous les étudiants dans une salle commune pour la synthèse.

Points d'attention :

- Les temps d'enseignement à distance synchrone nécessitent des conditions de connexion stables pour tous.
- Les BU disposent dans une certaine mesure d'ordinateurs avec une connexion stable à disposition des étudiants.

3- Aménagements pédagogiques

En fonction des aménagements et adaptations prévues, les MCC pourront être adaptées, il nous faudra les adopter lors des Conseils d'IUT. Des versions différentes (tout présentiel ou hybridation) pourront être choisies en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Organisation des évaluations

Il est conseillé de privilégier à ce stade des examens en présentiel durant le premier semestre, en cherchant à les répartir dans le calendrier de façon beaucoup plus large que d'habitude pour permettre la tenue en présentiel.

4- Capacité des locaux

Les conditions sanitaires actuelles de 1m entre chaque personne ou port du masque obligatoire, nous laissent penser que les salles pourraient au moins accueillir 50 % de leur capacité. Une prochaine annexe à cette note donnera plus de précisions sur les capacités. Toutes les grandes salles devront être prioritairement utilisée, ainsi que les amphis. En adaptant les sens de circulation, les amphis devraient permettre un accueil d'au plus 50% de leur capacité initiale.

M. Michel BATOUFFLET
Université Paris Nanterre
IUT
Directeur de l'IUT
Direction IUT

